

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



De Monsieur Guillaume GUERIN, Président de Limoges Métropole - Communauté urbaine (député suppléant)

- La convention de projet urbain partenarial du Mas de l'Age a été signée le 13 mars 2024, entre Limoges Métropole et la SCI 4702P
- La convention est consultable au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Ralston 87000 Limoges

La présente information restera affichée au siège de Limoges Métropole et en mairie de Couzeix pendant 1 mois.

Après la signature de la convention sera publiée sur le site internet de Limoges Métropole

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à Limoges le 12 mars 2026

Le Président

Guillaume GUERIN
Président
Pour valoir
Le Président
Rue de la République
87000 Limoges

DÉLIBÉRATION

Certificat d'affichage de la convention de projet urbain partenarial du Mas de l'Age suite à la délibération 14.1 du conseil communautaire du 24 juin 2025

1 DOCUMENT - Publié le 13 Mars 2026



CERTIFICAT_AFFICHAGE_PUP_COUZEIX.pdf
(.pdf, 26,6 Ko)



TÉLÉCHARGER